

Une **vision**
accélérée



**Comité des ressources éducatives
... au XXIe siècle**

Préparé par Janice Hayes et Susan Barclay-Pereira

Une vision accélérée

Comité des ressources éducatives
... au XXI^e siècle

Préparé par Janice Hayes et Susan Barclay-Pereira
Une vision accélérée
Les centres de ressources éducatives dans les collèges
au XXI^e siècle

Table des matières

Introduction	2
1. La globalisation de l'enseignement	3
2. La lecture vidéo en transit	4
3. La bibliothèque numérique dans les collèges	6
4. La gestion du savoir	6
5. Les cyberlivres	7
6. Un service permanent	9
7. Le rôle nouveau des bibliothécaires	10
8. Les partenariats	11
9. Le forum de l'information	12
Conclusion	13

UNE VISION ACCÉLÉRÉE

**Les centres de ressources éducatives des collèges
au XXI^e siècle
Janvier 2001**

**Comité des ressources éducatives
Préparé par Janice Hayes et Susan Barclay-Pereira**

INTRODUCTION

La fin du XX^e siècle et le début d'un nouveau millénaire ont créé, pour les centres de ressources éducatives (CRE) des problèmes qui n'ont jamais été aussi gros. Si la majorité de ces problèmes sont complexes et difficiles, ils constituent pourtant une occasion extraordinaire de modifier la marche des CRE et la façon dont les professionnels proposent leurs services.

Technologie et logiciels ont créé un mode nouveau d'accès à l'information, qui ne peut qu'enrichir l'expérience éducative des élèves comme celle de leurs professeurs. Notre dynamisme à vouloir appréhender les nouvelles technologies, à la fois sur le plan psychologique et financier, sera essentiel pour déterminer si les bibliothèques de nos collèges resteront ou non pertinentes et indispensables pour les personnes qu'elles servent.

Pourtant, de temps en temps — disons environ tous les cinq cents ans — une découverte technologique se fait jour qui révolutionne la façon dont le monde tourne. La dernière de ces découvertes est, bien entendu, l'internet et toute la technologie qui l'accompagne. L'internet est certes bien établi, mais de plus, il aura de façon certaine une influence aussi profonde sur l'humanité que l'invention de la roue. Parce que cette technologie est tellement adaptée à son temps, elle a déjà créé, dans l'innovation technologique, un véritable soulèvement et une explosion implacables et irrésistibles. Ceux qui ne veulent pas s'adapter à ce changement — les réactionnaires — finiront par rester derrière.

Lorsqu'on évalue la situation actuelle et l'orientation future des CRE des collèges ontariens, on se trouve nécessairement face à un fait qu'on ne peut esquiver : ce sont les nouvelles technologies et leur continuelle évolution qui détermineront quasiment les décisions que nous prendrons quant à l'amélioration de la qualité des services de ces CRE pour les élèves et les professeurs.

Dans ce contexte, le comité des ressources éducatives doit répondre à plusieurs questions essentielles. Dans quelle mesure les CRE peuvent-ils adopter les nouvelles technologies ? Comment peuvent-ils s'engager vis-à-vis de la nouvelle frontière technologique ? Sachant que les bibliothèques des collèges ontariens n'en sont pas toutes au même point, que doit faire ce comité pour s'assurer que les CRE disposeront de tous les moyens possibles pour conserver leur rôle intégral dans l'éducation des élèves et l'enseignement des professeurs.

Le présent document propose une vue générale des tendances qui se font jour pour les CRE et pour les bibliothécaires. Axé sur l'avenir, il mentionne les nouvelles technologies actuellement à l'étude et examine les effets potentiels et les répercussions associées aux changements importants que l'on envisage.

1. LA GLOBALISATION DE L'ENSEIGNEMENT

1.1. L'enseignement à distance

La globalisation de l'enseignement est probablement le changement le plus important que connaît l'éducation aujourd'hui. Grâce à l'internet, bon nombre d'établissements pédagogiques, privés et publics, proposent des cours en ligne, apportant ainsi l'instruction à des personnes et en des lieux jamais envisagés auparavant.

L'enseignement à distance présente manifestement une occasion, pour nos collègues, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter considérablement l'effectif des élèves dans les cours propices à une instruction par l'internet. Ici, la clé de la réussite dépendra de deux facteurs essentiels : la qualité des cours présentés et une meilleure connaissance globale de l'existence de ces cours grâce à un marketing soigneusement ciblé.

Les bibliothèques peuvent également jouer un rôle important en aidant les collègues à devancer la concurrence dans ce domaine, en évaluant les différents produits permettant d'offrir un enseignement en ligne. En fin de compte, l'objectif est d'avoir autant de cours en ligne que possible afin de donner aux élèves le choix du moyen d'enseignement.

1.2. L'enseignement en ligne

En 1999, plus de 70 millions de personnes ont utilisé l'internet pour recevoir une forme quelconque d'enseignement. Ce chiffre ne représente que l'impact initial de l'enseignement en ligne. Les analystes citent que, dans un avenir prévisible, la formation pour virtuellement tous les emplois dans les professions libérales devra être disponible sur l'internet. Les revenus provenant uniquement de cette formation devraient passer de 550 millions de dollars en 1998 à 11,4 milliards en 2003 (source : International Data Corporation).

L'industrie de l'enseignement en ligne compte différents interlocuteurs : les fournisseurs de contenu, tels que SmartForce et NETg, les fournisseurs de services, tels que Click2Learn et eMind.com, ainsi que les hébergeurs web et les intégrateurs, tels que Caliber Learning Network et RWD Technologies.

Les centres de ressources éducatives et des professeurs ont pris des contacts avec quatre principaux fournisseurs de contenu pour une préparation en collaboration de cours en ligne à l'intention des collègues. Ces contacts ont permis de cerner deux des sociétés mentionnées plus haut, à savoir SmartForce et NETg. La progression de ces contacts nécessitera par la suite une collaboration avec des fournisseurs de services et des intégrateurs web afin de mettre en place un système complet d'enseignement électronique.

1.3. Services aux apprenants en ligne par les centres de ressources éducatives

Le potentiel extraordinaire de l'enseignement en ligne offre, de toute évidence, aux CRE l'occasion d'élargir et de multiplier leur rôle dans l'enseignement dispensé par les établissements postsecondaires. À l'heure actuelle, les bibliothèques les plus avancées ont gagné un avantage certain en se lançant dans la « virtualité » et en devenant des établissements capables d'offrir une vaste gamme de téléservices. En ce sens, elles sont devenues des « bibliothèques à distance », des « centres d'information à distance ».

Les services habituels des bibliothèques — enseignement, prêts, PEB, services de recherche et de référence —, ont tous été offerts uniquement sur place. L'avènement de la nouvelle technologie permet maintenant de les offrir en ligne, grâce à des formulaires, des tutoriels, le courrier électronique et la demande de référence par téléphone.

Si elles veulent servir les nouveaux clients que sont les apprenants à distance, les bibliothèques des collèges devront modifier ou élargir leurs programmes. Pour faciliter ce nouveau mode d'enseignement à distance, on encourage les professeurs à mettre leur programme d'étude en format numérique. De plus, il va falloir faire un effort concerté pour numériser le matériel local, tels que les sources imprimées relatives aux cours, et créer des « salles de réserve » à commande électronique.

Ces thèmes ne sont en fait que des prolongements ou des variantes des collections et des services que les bibliothèques ont toujours offerts. À mesure que l'enseignement à distance se développera, il incombera aux bibliothèques des collèges de suivre le rythme. Un simple coup de pouce leur permettra de proposer quelque chose de plus à leurs nouvelles bases de clients que représentent les apprenants à distance, et par là d'assurer leur survivance et leur vitalité dans la nouvelle ère numérique.

2. LA LECTURE VIDÉO EN TRANSIT

L'une des occasions les plus intéressantes d'améliorer l'expérience pédagogique dans nos collèges est la lecture vidéo en transit. Ce système permet à une classe de se connecter à un serveur vidéo (la câblodistribution, par exemple) et de choisir un programme à partir d'une bibliothèque vidéo numérique.

Les programmes vidéo sont actuellement utilisés régulièrement, dans la classe et par les élèves individuellement. Néanmoins, avec la numérisation des produits vidéo, il est maintenant possible de fournir un service vidéo centralisé sur demande, auquel tous les collèges de l'Ontario peuvent avoir accès.

Les avantages potentiels de la lecture vidéo en transit sont absolument remarquables :

- elle éliminera la nécessité d'acheter du matériel portatif pour les classes et de transporter jusqu'aux classes du matériel de lecture ;
- elle finira par offrir un plus grand choix de vidéo que dans un simple établissement pédagogique ;
- les utilisateurs pourront demander une bande vidéo n'importe quand, et le service pourra être fourni simultanément à un nombre illimité de personnes et d'établissements ;

- la prestation à partir d'une source centralisée permettra à ce service d'être utilisé collectivement par tous les collèges de l'Ontario ;
- elle sera un service particulièrement rentable puisque la participation collective des collèges aura permis de réaliser des économies d'échelle ;
- elle est extrêmement souple et offre de multiples possibilités, avec des capacités de recherche rapide et de lecture, ce qui permet aux professeurs de contrôler complètement la discipline qu'ils souhaitent présenter ;
- elle est accessible dans les bibliothèques des collèges pour les élèves absents ou ceux qui souhaiteraient un nouveau visionnement.

Situation actuelle des initiatives de lecture vidéo en transit

Pour intéressante que soit la lecture vidéo en transit, sa mise en place constituera une entreprise importante supposant la participation de nombreux interlocuteurs : établissements pédagogiques, conseils scolaires, organismes gouvernementaux, fournisseurs de technologie, et autres organismes tels que TVO, l'ONF et Magic Lantern.

Des initiatives ont été lancées pour que la lecture vidéo en transit soit rapidement mise en place. La plus digne d'intérêt est peut-être celle d'*Optical Regional Advanced Network for Ontario* (ORANO) qui vise à établir un réseau de recherche et d'éducation (R&E) pour les collèges et les universités de l'Ontario.

Le projet ORANO est important car il vise à créer un réseau provincial à grande vitesse grâce auquel les chercheurs et les élèves pourront, quelle que soit leur situation géographique, avoir accès à des installations de grande qualité. De plus, un élément essentiel du mandat de l'ORANO est de mettre au point, de tester les nouvelles technologies et leurs applications et d'en faire la démonstration grâce à des partenariats avec les secteurs public et privé. Ces partenariats pourraient d'ailleurs avoir une incidence intéressante et précieuse sur les établissements pédagogiques ontariens et sur la province dans son ensemble.

Nous sommes membres d'un comité important qui envisage des moyens de mener à bien ce projet. Il reste un long chemin à parcourir, mais nous pouvons dire d'ores et déjà que l'intérêt et la volonté de le faire aboutir sont très forts.

3. LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DANS LES COLLÈGES

Attendu que l'on crée et que l'on stocke de plus en plus d'information en format numérique, les bibliothèques des collèges sont destinées, elles aussi, à devenir davantage numériques et virtuelles, ce qui veut dire que leurs fonctions actuelles vont se transformer et s'élargir.

Toutes les bibliothèques des collèges disposent, pour leurs élèves et leurs professeurs, de produits numériques. Par ailleurs, les utilisateurs qui souhaitent accéder à l'information depuis des lieux éloignés — qu'il s'agisse du bureau ou du domicile —, peuvent y accéder à distance. Dans beaucoup de collèges, la bibliothèque offre actuellement un accès à ses ressources numériques à partir de sites internet bien organisés et tenus à jour.

Étant donné que l'information est maintenant partagée au niveau mondial grâce à des réseaux numériques, il appartiendra aux bibliothèques d'augmenter leurs bases de données, d'élargir leur

accès à des ressources régionales et mondiales et de faire acquérir à leur personnel et aux professeurs de nouvelles compétences.

Une fois encore, les bibliothèques sont confrontées au problème de rester actuelles et pertinentes alors que grossit la demande pour accéder à une grande variété d'informations. Le monde numérique, bel et bien une réalité, doit pouvoir répondre à cette demande en mettant au point un nouveau contenu numérique par l'offre de ressources technologiques appropriées.

4. LA GESTION DU SAVOIR

4.1. Sensibilisation au savoir - la « technologie du pousser »

L'expression « technologie du pousser » se réfère à une façon de fournir l'information jusque sur les écrans des élèves et des professeurs. Le processus commence lorsque l'élève ou le professeur présente une demande d'information au bibliothécaire qui balaiera alors les bases de données électroniques et enverra l'information souhaitée directement sur l'écran de l'élève ou du professeur.

Dans ce domaine également, le Bibliocentre fait actuellement, au nom des CRE, des expériences de façon à déterminer la meilleur moyen de « pousser » les moyens électroniques vers les écrans. Le principal problème pour ce qui est de la technologie standard du pousser est qu'elle occupe beaucoup de place sur la bande passante, ce qui rend les téléchargements difficiles. Il existe, heureusement, des options qui en offrent des variantes. Les plus prometteuses sont Worldflash News Ticker et Active Channel Technology de Microsoft. Il pourrait également être utile d'envisager de mettre au point un site internet centralisé du « pousser » qui pourrait être partagé par toutes les bibliothèques des collèges ontariens.

Quelle que soit la technologie que l'on finira par choisir, la capacité des bibliothèques des collèges d'offrir le « pousser » exigera une infrastructure appropriée en matière d'ordinateurs, de connectivité et de produits électroniques.

4.2. L'enseignement collectif

À l'heure actuelle, des collèges enseignent nombre de leurs programmes en ayant recours à l'enseignement collectif : les élèves travaillent par groupe sur un projet de recherche. Ce type d'enseignement constitue une partie importante du processus éducatif parce qu'il permet de développer l'interaction sociale, essentielle pour réussir dans le monde du travail.

Avec l'avènement des technologies électroniques et l'isolation des personnes qu'elles entraînent assurément, la difficulté est de trouver un juste milieu et d'exploiter ces technologies sans mettre en danger l'expérience collective de l'enseignement.

Il faut pourtant noter que l'enseignement collectif et les nouvelles technologies ne sont pas incompatibles et les élèves des collèges peuvent gagner sur les deux tableaux. Pour y parvenir, il faudrait que chaque collège dispose d'une salle de conférence que l'on pourrait réserver et qui serait équipée de postes de travail électroniques, facilitant ainsi les activités de recherche par groupe.

5. LES CYBERLIVRES

Le terme « cyberlivre » s'applique à tout matériel publié — ouvrages de référence, monographies, livres courants — converti en format numérique pour la distribution électronique.

Les cyberlivres offrent de nombreux avantages que n'ont pas les documents imprimés. Les bibliothèques peuvent donc augmenter leurs collections sans avoir à construire de nouvelles installations d'entreposage. De plus, les élèves habitant des régions reculées peuvent en disposer immédiatement sans qu'il soit besoin de les transporter d'une bibliothèque à une autre, ce qui exige temps et argent.

Il est clair que les cyberlivres gagnent rapidement en importance et constituent une innovation considérable dans les bibliothèques canadiennes. De nombreux consortiums canadiens font leurs premiers essais avec leurs cyberlivres et le COOL (*Consortia of Ontario Libraries*) a prévu une session de cyberlecture lors que la conférence de l'OLA au cours de laquelle on discutera des différents logiciels et matériels dont on dispose actuellement.

Comment se servir d'un cyberlivre ?

Il est possible de sortir un cyberlivre de la même façon que l'on sort des livres imprimés d'une bibliothèque. À cet stade, cependant, une personne seulement à la fois peut en sortir un. Si l'on souhaite un emploi collectif, il faut acheter plusieurs copies du cyberlivre.

Les cyberlivres offrent un certain nombre d'avantages par rapport aux livres imprimés :

- les recherches par mot-clé et opérateur booléen facilitent le repérage de parties précises du livre ;
- il est possible de télécharger un cyberlivre sur un ordinateur ou sur un terminal de poche ;
- un cyberlivre n'est jamais en retard — à l'expiration du prêt, l'accès est automatiquement interdit à l'utilisateur et le cyberlivre disparaît immédiatement de l'ordinateur ou du terminal de poche ;
- un cyberlivre n'est jamais endommagé, de sorte qu'il ne se déprécie pas ;
- durant la période de prêt, l'utilisateur peut surligner des passages, marginer le texte ou en marquer certaines parties d'un signet, et toutes ces marques disparaîtront à l'expiration du prêt ou lorsque le cyberlivre sera rendu ;
- les frais administratifs sont minimaux en raison de la diminution des exigences de traitement et de prêt ;
- il est possible d'emprunter n'importe quel cyberlivre — non pas l'acheter — notamment des cyberlivres qui contiennent des informations ou des documents périssables (manuels de logiciel, périodiques, etc.) ;
- il est possible de stocker les cyberlivres en un endroit de la base de données, puis de partager cette base entre toutes les bibliothèques des collèges, ce qui entraînerait d'importantes réductions de coût ;
- les cyberlivres conviennent particulièrement pour des travaux de référence qui exigent la consultation de livres rarement utilisés et achetés actuellement dans leur version imprimée par chaque bibliothèque — la fourniture de ces ouvrages sous forme de cyberlivres éviterait une duplication des coûts.

Le projet pilote avec la NetLibrary

Le Bibliocentre, au nom des CRE, étudie actuellement la faisabilité d'un projet pilote sur les cyberlivres avec la NetLibrary, premier fournisseur de cyberlivres aux bibliothèques. La NetLibrary fournit un accès vingt-quatre heures sur vingt-quatre à des collections complètes de cyberlivres en texte intégral à partir de n'importe quel endroit du monde. Ce projet constituera une étape importante pour mettre en place un système complet de prêt de cyberlivres, qui pourra être à la disposition de toutes les bibliothèques des collèges ontariens.

Le Bibliocentre envisage également un nouveau service de cyberlivres qui devrait être lancé au cours du premier trimestre 2001. Ce service fournira non seulement un livre à la fois, mais également tout un ensemble de cyberlivres sur divers sujets : économie, administration provinciale, etc.

Problèmes et questions en suspens concernant le cyberlivre

Le cyberlivre va entraîner d'importantes répercussions sur la façon dont fonctionnent les bibliothèques. Si les bibliothèques des collèges considèrent qu'elles ont un rôle important à jouer dans la distribution et le contrôle du cyberlivre, il reste un certain nombre de questions et de problèmes à régler. En voici quelques-uns.

- Comment la distribution des cyberlivres sera-t-elle administrée dans l'ensemble des bibliothèques de l'Ontario ? Qui sera responsable de contrôler sa mise en place ?
- Que peuvent faire collectivement les bibliothèques pour parvenir à des économies d'échelle et pour minimiser les coûts ?
- Quel type d'infrastructure faudra-t-il pour assurer que toutes les bibliothèques puissent être intégrées dans ce système de distribution et profiter ainsi des cyberlivres ?
- Quelles répercussions le cyberlivre aura-t-il sur le livre imprimé ?

Répercussions du cyberlivre sur le livre imprimé

Pour attrayante et passionnante que soit la perspective du cyberlivre, il serait parfaitement ridicule de conclure que le livre imprimé est en voie de devenir obsolète et inutile. Au contraire, il est bien évident que de nombreux livres imprimés ne se prêtent pas à une conversion électronique. Il en est ainsi des livres sur l'histoire de l'art ou de n'importe quel livre difficile à ouvrir électroniquement ou à télécharger. Dans un avenir proche, les bibliothèques des collèges devront conserver, voire augmenter leurs collections de livres imprimés, et les décisions futures de budgétisation devront en tenir compte.

6. UN SERVICE PERMANENT

Afin de maintenir leur vitalité et leur pertinence dans un monde axé sur la technologie et sur le service, les bibliothèques des collèges doivent bien comprendre qu'il est dorénavant inacceptable de restreindre leurs services aux heures normales d'ouverture. Il est donc impératif qu'elles commencent à s'orienter vers le fonctionnement « virtuel » en permanence.

Cela ne veut pas dire que les portes d'une bibliothèque seront ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, mais simplement que les bibliothèques doivent pourvoir à certains besoins essentiels des élèves à toute heure. Ainsi, si un/e élève qui étudie à deux

heures du matin a besoin de faire une recherche urgente, les bibliothèques doivent avoir en place un système de consultation d'ouvrages qui lui permette de trouver sa réponse à ce moment-là.

La technologie du courrier électronique peut, dans une certaine mesure, résoudre ce problème et, à la vérité, certaines bibliothèques fournissent déjà, par courrier électronique, des services en dehors des heures normales d'ouverture. Néanmoins, les bibliothèques de nos collègues ne sont pas encore des « fournisseurs de services permanents ». Aux États-Unis, certaines bibliothèques de collèges offrent ce type d'accès à des bibliothécaires par le biais d'un partenariat avec d'autres bibliothèques de collèges dans l'ensemble du pays, qui tient compte des fuseaux horaires..

Là encore, il s'agit principalement d'un problème de technologie. Indiscutablement, beaucoup de propositions technologiques contenues dans le présent document contribueront à l'avancement de la cause « permanence ». Il faudra faire de plus amples recherches afin de déterminer la meilleure façon de parvenir à cet objectif. Pour régler ce problème, il faudra tenir compte d'un certain nombre de facteurs : financement, personnel, capacité informatique des élèves, marketing, etc.

7. LE RÔLE NOUVEAU DES BIBLIOTHÉCAIRES

7.1. Redéfinition des responsabilités

La réussite de la mise en place des technologies électroniques dans les bibliothèques de collèges dépendra beaucoup de la capacité des bibliothécaires à assumer certaines responsabilités et à donner aux élèves et aux professeurs des conseils sur la façon dont ces technologies fonctionnent. Elle exigera donc que ces bibliothécaires reçoivent la formation voulue — car il est inutile, n'est-ce-pas, d'avoir une Ferrari toute neuve si on ne sait pas la conduire !

Dans l'avenir, la majorité des questions que se poseront les élèves et des demandes qui seront adressées aux bibliothèques concerneront la technologie. Il est donc impératif que tous les bibliothécaires connaissent bien les technologies électroniques et qu'ils conservent leur niveau de compétences en suivant leur évolution.

En Ontario, les données démographiques laissent prévoir que, dans un avenir proche, les bibliothécaires seront de plus en plus nombreux à prendre leur retraite. La question du recrutement et de la rétention de professionnels qualifiés de l'information pour les collèges de notre province exigera l'attention du comité des ressources éducatives au cours des trois à cinq prochaines années.

7.2. Le bibliothécaire, navigateur pour les apprenants par voie électronique

Les nouvelles technologies vont inévitablement faire évoluer le rôle du bibliothécaire. Dans le monde entier, l'information est maintenant fournie à partir d'énormes bases de données, ce qui était autrefois inconnu des bibliothèques. Les bibliothécaires sont actuellement sans cesse aux prises avec la difficulté de transformer une surabondance de données brutes en une ressource utilisable. Le déchiffrement et le tri dans des milliards d'articles, de sites internet, de livres et de bases de données, maintenant disponibles en

ligne est en vérité un défi qu'il faut relever sans se laisser décourager — une chose est d'avoir accès à toutes ces informations, une autre est de pouvoir y naviguer de façon efficace et productive.

À dire vrai, le rôle de navigateur sera l'un des principaux que le bibliothécaire de demain aura à jouer. Celui-ci devra conseiller en spécialiste les élèves et les professeurs en leur indiquant les sites à visiter et ceux à éviter, ainsi que les bases de données qui ont le plus de chance de correspondre à leurs besoins. Le bibliothécaire aura donc besoin d'être formé sur le fonctionnement des différentes technologies électroniques et, ce qui est tout aussi important, de faire ses propres recherches, en profondeur, dans les sources d'information globales afin d'assurer aux élèves et aux professeurs les services d'excellente qualité qu'ils ne manqueront pas d'exiger.

S'ils veulent rester pertinents et indispensables, les bibliothécaires devront continuer de créer le capital intellectuel essentiel à l'éducation, et il est indubitable qu'il faudra pour cela les aider. Il faudra investir davantage dans des programmes de formation qui leur donneront les compétences nécessaires pour participer au processus de transformation des informations en connaissances.

8. LES PARTENARIATS

Nous appuyons sans réserve l'idée d'établir des partenariats pour aider les bibliothèques de collèges à atteindre leurs objectifs. La principale raison de ces partenariats est qu'ils permettent de travailler avec une grande diversité d'organismes apportant chacun leur propre spécialisation, ce qui est indéniablement un plus.

8.1. Les consortiums

Le modèle du consortium est devenu courant comme véhicule qui soit à la fois économique et permette de partager les ressources pour tous les types de bibliothèques, qu'elles soient publiques, collégiales ou universitaires.

Le modèle du Bibliocentre montre fort bien ce qu'un consortium peut apporter aux collèges de l'Ontario. Une étude sur la rentabilité, effectuée en 1998, a révélé que le modèle du consortium du Bibliocentre a engendré des économies annuelles totales de 5,34 millions de dollars, pour les vingt-cinq collèges, soit une moyenne de 213 000 dollars par collège. Cette étude a également révélé que le financement provincial de 1996-1997 de 2,8 millions de dollars a entraîné des économies de 1,87 dollar pour chaque dollar investi.

Le Bibliocentre continue de fonctionner de façon très efficace et rentable, offrant à ses membres une vaste gamme d'avantages à valeur ajoutée. Il est donc fortement recommandé que ce modèle soit retenu et amélioré car il est éminemment performant et a le potentiel de faire gagner de plus grands avantages, alors même que les bibliothèques de collèges intègrent le monde nouveau des ressources électroniques réseautées.

8.2. Des partenariats avec les entreprises

Dans cet ère hautement technologique, il serait virtuellement impossible que les collèges survivent et progressent sans la création de partenariats avec le secteur privé. Ces

partenariats permettent largement de réduire les coûts et de rehausser l'expérience éducative de nos élèves. Un excellent exemple est celui qui existe entre le CRE du Collège Centennial et dix bibliothèques (gouvernement, spécialisées, publiques et d'établissements d'enseignement), ce qui permet de répondre à des demandes particulières d'information qui resteraient autrement sans solution si l'on s'en tenait à l'utilisation des seules ressources du collège. Un autre exemple est celui du partenariat avec la bibliothèque de l'INCA, qui facilite la transcription en braille d'articles de revues et la production d'audiocassettes.

Les partenariats avec des sociétés du secteur privé — Bell, IBM, Novatel, Intel, etc. — ont ouvert de nouvelles perspectives aux collèges. Ils offrent une relation qui satisfait toutes les parties concernées. Les collèges développent leurs ressources technologiques tout en réduisant leurs coûts de façon importante puisqu'ils réalisent des économies d'échelle ; les sociétés, quant à elles, profitent d'une plus grande possibilité de marketing et voient leurs ventes augmenter.

Le Bibliocentre et de nombreux CRE continuent de prendre contact avec différentes entreprises privées pour envisager une collaboration afin de répondre aux besoins technologiques et éducatifs des CRE. On encourage également les collèges, dans leur ensemble, à élargir leurs partenariats pour comprendre des bibliothèques de collèges.

9. LE FORUM DE L'INFORMATION, MODÈLE DE PRESTATION DE SERVICES

En Ontario, les bibliothèques de collèges ont toujours été un lieu où professeurs et élèves pouvaient consulter des livres ou des revues, effectuer des recherches, étudier et écrire. Si les objectifs d'une recherche restent essentiellement les mêmes, les moyens disponibles pour l'effectuer se sont considérablement modifiés. Les blocs jaunes ont fait place aux ordinateurs. Les professeurs produisent maintenant leur propre page d'accueil et affichent les devoirs des élèves sur des panneaux d'affichage électronique et dans les réseaux à l'échelle des campus, tels que Campus Pipeline.

Pour suivre l'évolution dans la façon dont, en Ontario, les élèves et les professeurs étudient et travaillent, les collèges ont mis au point un nouveau modèle de prestation de services que l'on appelle le forum de l'information.

Pour appuyer les initiatives d'enseignement et d'apprentissage, un forum de l'information suppose un environnement en ligne complet dans lequel les élèves disposent de postes de travail haut de gamme permettant l'accès au catalogue électronique de la bibliothèque, à l'internet, à des logiciels de traitement de texte et à des tableurs, à des matériaux de recherche électronique sur l'internet et au courrier électronique. Les élèves utilisant les postes de travail du forum de l'information ont également accès à des logiciels d'application choisis pour les aider dans les travaux qu'ils ont à faire pour leurs cours ainsi qu'à des tutoriels pour des disciplines précises, telles que les mathématiques, la lecture et les communications.

L'implantation d'un forum de l'information varie d'un collège à l'autre ; il peut se trouver au sein d'un département ou situé à l'étage d'une grande bibliothèque scolaire, tel que celui de la bibliothèque Leavy à l'université de Southern California, ou avoir son propre bâtiment, tel celui du Collège communautaire Mesa, en Arizona. Le forum de l'apprentissage (*Learning Commons*) du Collège Sir Sandford Fleming à Peterborough est un excellent exemple de ce modèle de

prestation de services.

Au cours des cinq dernières années, de nombreux collèges ont développé la notion du forum de l'information. Bien que les locaux dans lesquels il se situe et la portée des services offerts diffèrent d'un collège à l'autre, cette notion est tout à fait progressive et constitue un pas en avant qui promet d'enrichir l'expérience éducative des élèves comme celle des professeurs.

CONCLUSION

Une partie du mandat du comité des ressources éducatives est « d'élaborer une politique et de trouver des méthodes pour améliorer les services de la bibliothèque d'un collège communautaire... ».

Le présent document constituera la base d'analyses et d'échanges ultérieurs sur des questions importantes qui auront indubitablement des incidences sur l'avenir des centres de ressources éducatives. Comme il le décrit, l'ère nouvelle de la technologie de l'information fait peser d'énormes exigences sur nos CRE, et ce sont des exigences auxquelles il faudra satisfaire, soigneusement, intégralement.

Quelques tendances se font jour qui affecteront profondément la façon dont marchent les CRE. Nous souhaitons nous assurer que les bibliothèques des collèges restent actuelles, pertinentes et indispensables dans un monde technologique complexe dont l'évolution est extrêmement rapide. Les occasions abondent et elles sont inimaginables. Il nous appartient d'aider les CRE à saisir celles qui s'offrent à eux et à en tirer le meilleur parti. Le travail qui reste à faire est énorme.